

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

## L'action sociale ne sera pas réservée qu'aux anciens



*Maxence Gaillard est l'adjoint délégué à la commission d'action sociale.*

Le nouvel adjoint délégué à la commission d'action sociale, Maxence Gaillard, a été des plus explicites sur la vocation de sa commission : « Pour moi, comme pour les membres de la commission, l'action sociale n'est pas réservée seulement aux anciens et dans notre programme, nous élargissons à toutes les catégories d'âges et de personnes, même si notre budget n'est pas extensible. » Il faut dire qu'avec une tirelire de 5 000 €, il a fallu faire des choix.

Dans un premier temps, la barre des 75 ans a été relevée à 78 concernant les colis de fin d'année aux personnes âgées, ce sera le cas aussi pour le repas où les anciens sont invités. Ce changement concerne plus d'une trentaine de personnes. Et l'adjoint de rappeler « que les finances nous obligent à prendre cette décision ! »

L'action sociale touchera les plus jeunes puisque les récompenses aux bacheliers ayant une mention ainsi que les bons de 30 € pour une naissance dans un foyer de Sanchéens seront pris en compte par ladite commission. Les anniversaires des plus de 80 ans seront toujours de rigueur, alors que d'autres animations sont au programme.

Par exemple, la mise en place d'un « apéro-rencontre » qui se fera chaque dernier samedi du mois et sera ouvert à tous les Sanchéens, et ce, à compter du mois d'avril. Un après-midi rencontre devrait voir le jour, à raison d'une fois par semaine, dans la salle des associations où jeux de cartes et de société seraient l'occasion de moments conviviaux. De plus, Maxence Gaillard se propose de créer des ateliers informatiques « e.activité » le vendredi après-midi, en juin. Sur ce point, l'adjoint-animateur aimerait faire part de son savoir à tous ceux qui ont besoin de conseils pour remplir des documents ou tout aller sur le web.

Reste que peut-être, plus tard, le budget de l'action sociale sera revu à la hausse.